

Dossier suivi par :

[ce.dec@@ac-amiens.fr](mailto:ce.dec@@ac-amiens.fr)

03 22 82 38 60

[dava@@ac-amiens.fr](mailto:dava@@ac-amiens.fr)

03 22 80 18 40

**Processus d'accès à la certification professionnelle**

**par la**

**Validation des Acquis de l'Expérience**

**Rectorat de l'académie d'Amiens**

20, boulevard d'Alsace-Lorraine

80063 Amiens cedex 9

**Objet : Note d'information aux candidats – Session 2023**

**Références : Circulaire n°2010-010 du 30 janvier 2019 – BO n°6 du 7 février 2019**

Madame, Monsieur,

Vous allez déposer un dossier de Validation des Acquis de l'Expérience. En application citée en référence, je vous informe que la date de dépôt de votre dossier conditionne votre inscription à la session d'évaluation. Aussi vous voudrez bien prendre connaissance des modalités réglementaires ci-dessous.

Dès la notification de votre recevabilité, vous recevrez un lien de connexion afin de créer votre compte personnel dans FranceVae et de renseigner la session à laquelle vous allez télé verser votre dossier dans cette application.

- La dématérialisation du dossier de validation est obligatoire pour l'ensemble des examens et des spécialités.

**Il s'agit d'un pré-engagement qui doit être enregistré pour :**

- Le 15 juin pour un dépôt du dossier (livret 2) au plus tard le 15 septembre pour la session d'automne (octobre/novembre/décembre) - Cf. dates de dépôt et d'inscription du diplôme visé page 2 ;
- Le 15 novembre pour un dépôt du dossier (livret 2) au plus tard le 15 janvier pour la session de printemps (février/mars) - Cf. dates de dépôt et d'inscription du diplôme visé page 2.

**Inscription :**

- Le candidat procède ensuite et aux dates mentionnées au verso du présent document à son inscription définitive. La confirmation à l'examen doit être éditée, signée, numérisée et téléversée dans l'espace candidat (rubrique mes justificatifs) Les candidats aux DEES, DEETS et DEME retourneront la confirmation signée accompagnée des pièces justificatives à la Division des Examens et Concours.
- Pour les candidats inscrits, le dépôt du livret 2 au plus tard le 15 septembre et le 15 janvier autorise le passage devant le jury à la session d'évaluation suivante. Au-delà de ces dates le dossier est refusé et le passage devant le jury est reporté à la prochaine session.

Diplôme	Dates de dépôt du dossier et d'inscription	Modalités de dépôt du livret 2	Inscription à l'examen	Session de jurys VAE	Session de rattachement Épreuves complémentaires	Service de gestion
Baccalauréat Professionnel (BCP) Brevet Professionnel (BP) Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) Mention Complémentaire (MC 3 et 4)	<b>Session d'automne :</b>  du 1 <sup>er</sup> au 15 septembre	Sur votre espace personnel Francevae  <a href="https://francevae.fr/gestion/login">https://francevae.fr/gestion/login</a>	Sur le site académique <a href="https://www.ac-amiens.fr/examens-et-diplomes">https://www.ac-amiens.fr/examens-et-diplomes</a> *	Octobre - Novembre Février - Mars	Juin	<b>Bureau de diplômes professionnels</b>  DEC-3 secteurs l'hôtellerie, restauration, alimentation, coiffure : 0322823914 / AEPE 0322826946  DEC-3 autres diplômes du secteur du tertiaire : 03 22 82 69 42  DEC-4 secteurs du bâtiment de la métallerie de l'électricité, de l'automobile et de la productique : 03 22 82 69 40
Brevet de Technicien Supérieur (BTS)	<b>Session de printemps :</b>  du 15 décembre au 15 janvier		Sur le site académique <a href="https://www.ac-amiens.fr/examens-et-diplomes">https://www.ac-amiens.fr/examens-et-diplomes</a> *	Octobre - Novembre Février - Mars	Juin	<b>Bureau des examens post-baccalauréat (DEC-5)</b> postbac@ac-amiens.fr 0322823968 ou 0322823961
Diplôme d'État de Conseiller en Économie Sociale et Familiale (DECESF)			aucune inscription sur Internet n'est demandée	Octobre - Novembre Février - Mars	Septembre	
Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG)	<b>Aux dates nationales définies par arrêté ministériel</b>		Sur le site académique <a href="https://www.ac-amiens.fr/examens-et-diplomes">https://www.ac-amiens.fr/examens-et-diplomes</a> *	Juin	Mai-juin	
Diplôme Supérieure de Comptabilité et de Gestion (DSCG)				Novembre	Octobre-novembre	
Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (DEES)	<b>Session unique d'automne :</b>  du 1 <sup>er</sup> au 15 septembre		Sur le site académique <a href="https://www.ac-amiens.fr/examens-et-diplomes">https://www.ac-amiens.fr/examens-et-diplomes</a> *		Juin	
Diplôme d'État d'Éducateur technique Spécialisé (DEETS)				Décembre		
Diplôme d'État de Moniteur Éducateur (DEME)						

\* : La confirmation d'inscription et les pièces justificatives sont à téléverser dans Cyclades